

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MR DESIGN COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4,
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24/08/2023 reçus par Me MOUSSA FOFANA, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MR DESIGN COTE D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE, dans tous les Etats régis par l'Acte Uniforme OHADA :

- Commerce général;

* La participation de la Société directement ou indirectement à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de location, et de prise en location gérance de tout établissement.

* Toute autre opération de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, ou tous objets similaires, connexes, complémentaires, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M BOURGI RAMI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05634 du 25/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69204/GTCA/RC/2023 du 25/09/2023

